



**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**



Broyez du vert !

STAND GRATUIT ET OUVERT A TOUS



POURQUOI BROYER SES DÉCHETS VERTS ?

Apportez vos **tailles de haies et branchages** (Ø 10 cm max)

Repartez avec votre broyat
(Prévoyez des contenants)

Profitez du broyat en **paillage** ou dans **votre composteur**

**Facile
et gratuit**



Vendredi 10 octobre 9h à 12h

Samedi 11 octobre 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Plateforme du pont de Croz – Sarcenas

Dépôts interdits en dehors des horaires de broyage

grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027

Financé
par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes


**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

Broyez du vert !

Grenoble-Alpes Métropole organise une opération de broyage dans votre commune. Venez faire broyer vos branchages et profitez des nombreux avantages du broyat pour vous et votre jardin !

POURQUOI BROYER SES DECHETS VEGETAUX ?

Vos déchets végétaux constituent une **vraie ressource**, plutôt que de les jeter, réutilisez-les directement dans votre jardin :

- **ajoutez du broyat à votre compost** pour l'aérer, réguler son humidité et améliorer sa qualité,
- **utilisez le broyat en paillage** dans vos massifs, vos haies, votre potager, sur les cheminements, et **profitez de ses nombreux avantages**.

LE PAILLAGE C'EST QUOI ?

Le paillage est un **procédé simple** qui consiste à recouvrir le sol avec des végétaux, il vous permettra notamment :

- **de limiter la pousse des plantes indésirables** et donc le désherbage,
- **de limiter l'évaporation de l'eau** présente dans le sol et donc l'arrosage,
- **d'améliorer, de nourrir et de protéger votre sol** naturellement.



Le broyat de bois est idéal pour pailler vos plantes vivaces, haies et arbres. Utilisez plutôt les tontes, fanes et feuilles pour pailler vos plantes annuelles et potagères.

COMMENT REUSSIR SON PAILLAGE AVEC DU BROYAT DE BOIS ?

- **Désherbez** les surfaces à pailler,
- **Disposez des couches de paillage** autour de vos cultures sans les enfouir (5 à 7 cm d'épaisseur pour le broyat de bois),
- **Renouvelez le paillage** dès que son épaisseur atteint 1 à 2 cm.

**Pour en savoir plus, consultez le Guide du jardinage zéro déchet
sur grenoblealpesmetropole.fr**